



MON BILAN PREVENTION

Devenir acteur du dispositif mon bilan prévention



ACCORD NATIONAL
lien avec indicateur
missions santé publique



IDE,
sage-femme,
pharmacien(ne)



Aucun



Présentiel ou distanciel



1 jour - 7 h



Max. 12 pers



Prise en charge
OPCO/FIF-PL

Le bilan prévention, initiative clé de la loi de financement de la sécurité sociale, est un dispositif innovant visant à améliorer les habitudes de vie et l'accès aux dépistages et vaccinations. Complètement pris en charge par l'Assurance maladie, il est proposé à des âges déterminés : 18 à 25 ans, 45 et 50 ans, 60 à 65 ans, et 70 à 75 ans. Ce bilan offre un temps individuel avec un professionnel de santé (médecin, infirmière, pharmacien, sage-femme) pour discuter des habitudes de vie et obtenir des conseils personnalisés pour une meilleure santé. La formation "Devenir Acteur du Dispositif Mon Bilan Prévention" est destinée aux infirmières des centres de santé. Elle vise à leur fournir les connaissances et compétences nécessaires pour réaliser des évaluations de prévention tout au long de la vie, en adéquation avec les exigences du dispositif

OBJECTIFS

Acquérir une compréhension approfondie du dispositif "Mon Bilan Prévention" afin de faciliter son déploiement Développer les compétences nécessaires pour mener des entretiens efficaces et élaborer des plans personnalisés de prévention, en expérimentant les bonnes pratiques en matière d'entretien motivationnel.

CONTENU

- **Introduction au Dispositif "Mon Bilan Prévention"** : Découvrez le contexte, les enjeux, et les objectifs du dispositif, ainsi que les principes de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) et les outils associés, comme les grilles d'entretiens.
- **Évaluation des Besoins et Plans de Soins** : Apprenez à évaluer les besoins des patients, à utiliser des outils d'évaluation standardisés, et à structurer des plans de soins personnalisés. Cette section inclut des études de cas et des exercices pratiques.
- **Construction de la Carte Partenariale** : Créez et utilisez une carte partenariale pour orienter les patients. Vous apprendrez à utiliser les outils du dispositif et participerez à des exercices pratiques.
- **Techniques d'Entretien et Entretien Motivationnel** : Maîtrisez les techniques d'entretien centrées sur le patient et les principes de l'entretien motivationnel. Vous participerez à des simulations et des jeux de rôle pour mettre en pratique ces compétences.

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Elodie JEVEAU

Infirmière diplôme d'Etat

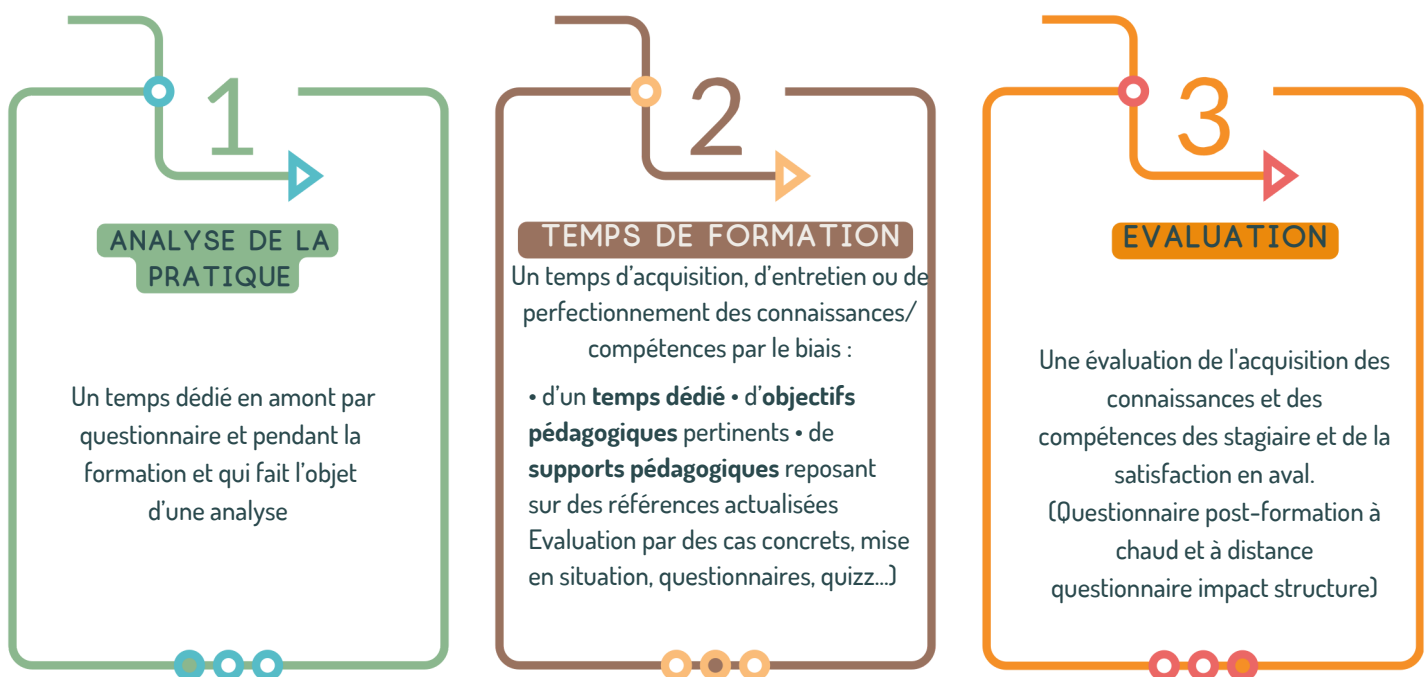
DU Piloter, Agir, Evaluer en prévention et promotion de la santé,
DU Education Thérapeutique du Patient

NOTRE MÉTHODE

Les sessions de formations proposées par la C3SI ont vocation à faire acquérir, entretenir ou perfectionner les connaissances et compétences des apprenants.

Notre méthode de formation se distingue par une approche personnalisée et innovante, alliant théorie et pratique pour répondre précisément aux besoins de chaque apprenant. En tant qu'organisme de formation, nous mettons en avant notre expertise dans le secteur de la santé et notamment de l'activité en centres de santé et notre capacité à adapter nos programmes en fonction des évolutions du terrain, garantissant ainsi des formations pertinentes pour les professionnels et bénévoles des centres de santé.

UNE MÉTHODE QUI S'APPUIE ÉGALEMENT SUR :



Une méthode de formation basée sur la rencontre entre les stagiaires et le formateur

- En présentiel ou distanciel
- Une équipe de formateurs compétents avec une connaissance de la pratique en centres de santé.
- Un **support de formation** remis à chaque stagiaire.
- Une durée de la formation de 1 ou 6 jours
- Des apports théoriques
- Une place laissée aux échanges entre participants
- Des **Cas concrets** apportés par les participants et le formateur
- Des **supports variés**
- A l'issue de la formation, **une évaluation** sera réalisée



MODALITÉS D'INSCRIPTION

TARIFS ET FINANCEMENTS

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : sur le site de l'ANDPC

Numéro organisme de formation : 8425

Par téléphone : 02 40 96 98 74

Par mail : formation@c-trois-si.fr



Pour toutes les personnes en situation de handicap, la C3SI a la possibilité d'adapter le contenu et les modalités de la formation.

Nous consulter au préalable.

Formation habilitée par l'ANDPC :

Prise en charge DPC dans la limite du droit de tirage annuel (centre de santé et libéraux conventionnés)

Prise en charge OPCO

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

Formation hors DPC :

Prise en charge par l'OPCO si vous êtes un établissement (centre de santé, SSIAD, EHPAD...)

Prise en charge FIFPL pour les professionnels libéraux

Adhérent : 260€ /stagiaire/jour

Non Adhérent :

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour



N° DREETS : 52 44 08100 44

SIRET : 814 267 670 00028

CODE APE : 9499Z